

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)
tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Page: 1**Date de compilation:** 08.09.2010**Révision:** 23.10.2018**N° révision:** 5.1**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom du produit:** PRESTAN CLEAR FORTE**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation du produit:** Rinçage acide à usage professionnel**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Nom de la société:** KLEEN PURGATIS GmbH

Dieselstraße 10

D - 32120 Hiddenhausen

Deutschland

Tél: +49 (0)5223 - 9970-40**Fax:** +49 (0)5223 - 9970-195**Email:** info@kleen-purgatis.de

Distributeur Suisse :

HYPROS SA

Pont-du-Centenaire 144

1228 PLAN-LES-OUATES

Tél. 022 338 35 00

Fax. 022 338 35 01

hypros@hypros.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence**Tél (en cas d'urgence):** N° d'appel d'urgence Tox Info Suisse : 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (CLP):** Eye Irrit. 2: H319**Effets indésirables:** Provoque une sévère irritation des yeux.**2.2. Éléments d'étiquetage****Éléments d'étiquetage:****Mentions de danger:** H319: Provoque une sévère irritation des yeux.**Pictogrammes de danger:** GHS07: Point d'exclamation**Mentions d'avertissement:** Attention**Conseils de prudence:** P102: Tenir hors de portée des enfants.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRESTAN CLEAR FORTE

Page: 2

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ÉTHANOL - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119457610-43-0000

EINECS	CAS	SCL	Classification (CLP)	Pour cent
200-578-6	64-17-5	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Liq. 2: H225	1-5%

ACIDE CITRIQUE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119457026-42-0000

201-069-1	77-92-9	-	Eye Irrit. 2: H319	1-5%
-----------	---------	---	--------------------	------

FATTY ALCOHOL ALCOXYLATE C12-18 - Numéro d'enreg. REACH: 02-2119552554-37-0000

-	-	-	Eye Irrit. 2: H319; Aquatic Chronic 3: H412; Acute Tox. 4: H302	5-10%
---	---	---	---	-------

FATTY ALCOHOL ALCOXYLATE 2 - Numéro d'enreg. REACH: 02-2119552554-37-0000

-	-	-	Eye Irrit. 2: H319; Acute Tox. 4: H302; Aquatic Chronic 3: H412	5-10%
---	---	---	---	-------

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Wash immediately with water.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Rinse mouth immediately and drink plenty of water. Ne pas provoquer le vomissement.
Consulter un médecin si les problèmes persistent.

Inhalation: Fournir de l'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRESTAN CLEAR FORTE

Page: 3

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Pas nécessaire. Collectez l'eau d'extinction contaminée séparément. Ne pas évacuer celle-ci dans les égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: pas nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Diluer avec de l'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorb with liquid-binding material (e.g. sand, diatomaceous earth, acid- or universal binding agents). Ventilate affected area. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité pour la méthode de mise au rebut appropriée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Aucune mesure particulière sont nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Tenez à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.
Storage class: 12 (Non-combustible liquids)

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRESTAN CLEAR FORTE

Page: 4

*DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

ÉTHANOL

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée (doses répétées)	343 mg/kg	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Inhalation	1900 mg/m ³	Les travailleurs	Locale
DNEL	Inhalation (doses répétées)	950 mg/m ³	Les travailleurs	Systémique
PNEC	Eau douce	0,96 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0,79 mg/l	-	-

ACIDE CITRIQUE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	nicht verfügbar	-	-	-
PNEC	Eau douce	0,44 mg/l	-	-
PNEC	Eau de mer	0,044 mg/l	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Non applicable.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: not necessary.

Protection des yeux: Non requis.

Protection de la peau: Non applicable.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Odeur à peine perceptible

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Miscible

Viscosité: Non visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Non applicable.

Limites d'inflam. %: infér: Non applicable.

supér: Non applicable.

Pt d'éclair °C: Non applicable.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité °C: Non applicable.

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité relative: 1,022 g/ml

pH: 2,5

VOC g/l: <3%

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRESTAN CLEAR FORTE

Page: 5

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Aucun produit de décomposition dangereux si stocké et manipulé comme prescrit.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: None known

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: No hazardous decomposition products known.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ÉTHANOL

IVN	RAT	LD50	1440	mg/kg
ORL	MUS	LD50	3450	mg/kg
ORL	RAT	LD50	7060	mg/kg

ACIDE CITRIQUE

ORL	RAT	LD50	5790	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

FATTY ALCOHOL ALCOXYLATE C12-18

ORAL	RAT	LD50	>300-<2000	mg/kg
------	-----	------	------------	-------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRESTAN CLEAR FORTE

Page: 6

FATTY ALCOHOL ALCOXYLATE 2

ORAL	RAT	LD50	>300-2000	mg/kg
------	-----	------	-----------	-------

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets immédiats suite à une exposition à long terme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

ACIDE CITRIQUE

Daphnia magna	72H EC50	~120	mg/l
Leuciscus idus	96H LC50	440-706	mg/l

FATTY ALCOHOL ALCOXYLATE C12-18

Daphnia magna	48H EC50	>1-<10	mg/l
Leuciscus idus	48H LC50	>1-<10	mg/l

FATTY ALCOHOL ALCOXYLATE 2

Daphnia magna	48H EC50	>1-10	mg/l
Leuciscus idus	96H LC50	>1-10	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité, conformément au règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRESTAN CLEAR FORTE

Page: 7

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Le produit n'a pas été testé. Les données concernant les composants comportent le risque toxicologique le plus élevé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Élimination conformément aux prescriptions légales.

Code CED: 07 06 99

Élimination des emballages: Réutilisation possible après décontamination.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004:
5 % ou plus, mais moins de 15 % agents de surface non ioniques.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Références des données: fiches techniques de sécurité de nos fournisseurs en matière première.

Département publiant la fiche de données de sécurité: département du développement des produits; Contact: Mme. Klumpe, M.Reimer.

Classification des mélanges et de la méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Méthode de calcul

Phrases de rubrique 2 et 3: H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations ci-dessus est considéré comme correct. Cette société ne sera pas

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRESTAN CLEAR FORTE

Page: 8

tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.